



COMITE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Rôle	Ce comité qui s'est réuni pour la première fois en 1996 et a été mis en place pour émettre un avis sur les dossiers relatifs aux espaces naturels sensibles du département.
Présidence	Préfet
Composition de la commission	Conseil Général, CDTO, ONF, Préfecture de l'Oise, Chambre d'Agriculture, Union des Maires de l'Oise, ROSO...
Représentants UMO	Président de l'UMO ou son représentant
Textes de référence	
Fréquence des réunions	1 fois par an
Lieu des réunions	Conseil Général de l'Oise

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M (maire)
Titulaire	BOREST	Yves Duschene	M
Suppléant	ERMENONVILLE	Alain Pétrement	M

Date de désignation : juin 2010